

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

## Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1008 Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : BAGASS Lahcen

Date de naissance : 01.01.1936

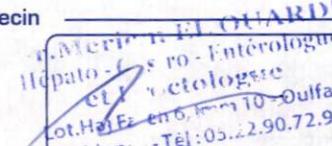
Adresse : Lot Ett. Adamoun CHERAN Rue 1 imm. 82 n° 1

El ouffa Ileus Casablanca Rabat

Tél. : 05 22 20 45 46 Total des frais engagés : 976,65 Dhs

## Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 05/08/2023

Nom et prénom du malade : BAGASS Lahcen Age : 90

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Affection longue durée ou chronique :  ALD  ALC Pathologie : Pathologie digestive

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 29/09/2023

Signature de l'adhérent(e) :

## **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
05/09 23 10/09/03	C		300 00	Dr. M. Hippolyte - Gaston et Projet 6, 1mm Ces deux honoraires sont payés au Dr. Hippolyte - Gaston et Projet le 05.09.2003 Le Dr. Hippolyte - Gaston et Projet a été payé pour les honoraires de 300 francs. Le Dr. Hippolyte - Gaston et Projet a été payé pour les honoraires de 300 francs.

## **EXECUTION DES ORDONNANCES**

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>Pharmacie Sainte-Justine</i> Résidence 2289, 3 <sup>e</sup> étage Duxbury, QC H3P 2G3	25/09/23	212,40 DH
	12/09/23	463,20 DH

#### **ANALYSES - RADIographies**

<u>Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue</u>	<u>Date</u>	<u>Désignation des Coefficients</u>	<u>Montant des Honoraires</u>
PHARMA SUD PARIS A. Résine réf: 05 228	09/2015		

## AUXILIAIRES MEDICAUX

## **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### **Important :**

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F  
PROTHESES DENTAIRES

## DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

D	H
25533412	21433552
00000000	00000000
00000000	00000000
35533411	11433553

### [Création, remont, adjonction]

Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

SPÉCIALISTE

Maladies de l'Appareil Digestif

foie-estomac-intestin-vesicule biliaire  
hémorroïdes-fissure-fistule

Diplômée de la faculté de médecine de casablanca

Membre de la société nationale  
française de gastro-entérologie

Echographie-gastroscopie-coloscopie

Proctologie médicale et chirurgicale

إختصاصيةفي أمراض الجهاز الهضمي  
الكبد-المعدة-المراة-الأمعاء

البواسير-أمراض المخرج

خريجة كلية الطب بالدار البيضاء  
عضوة بالجمعية الوطنية الفرنسية لأمراض الجهاز الهضمي

الفحص بالصدى الفحص بالمنظار

جراحة المخرج

Casablanca, le : 12/09/

MR B egass lokcay  
182.10.18IT subiat HCT 160 mg / 5ml  
(SV)

IC P/g (3 m des)

ggive  
(SV)  
lisofor

2 C P / g au couche

16 3.6 018  
RESIDENCE AL NAIM  
Sibani Gharraoui  
1000 Casablanca  
4 Résidence Al Naim - OulfaDr. Meriem EL OUARDI  
Gastro-Endocrinologist  
Casablanca - Tel: 05 22 90 72 98  
Dr. Meriem EL OUARDI  
Proctologist  
Casablanca - Tel: 05 22 89 49 02

182,10

SULIAT® HCT  
160 mg / 5 mg / 12.5 mg  
28 comprimés pelliculés

6 118000 072256

SULIAT® HCT  
160 mg / 5 mg / 12.5 mg  
28 comprimés pelliculés

6 118000 072256

Lot/À cons.  
de préférence X1029 1226 7MA

Prix

99.00

3 700221 339503

**SPÉCIALISTE**

Maladies de l'Appareil Digestif  
foie-estomac-intestin-vésicule biliaire  
hémorroïdes-fissure-fistule

Diplômée de la faculté de médecine de casablanca

Membre de la société nationale  
française de gastro-entérologie  
Echographie-gastroscopie-coloscopie  
Proctologie médicale et chirurgicale



**إختصاصية**

في أمراض الجهاز الهضمي  
الكبد-المعده-المريء-الأمعاء  
البواسير-أمراض المخرج  
خريجة كلية الطب بالدارالبيضاء  
عضوة بالجمعية الفرنسية لأمراض الجهاز الهضمي  
الشخص بالصدى الفحص بالمنظار  
جراحة المخرج

Casablanca, le :

05/09/23

M & Balgass lebren

99/8-

1) Neoforten 160mg  
37.50 ACP x 2/j (5j) A pris  
2) duoscol 500

76.6 ACP x 2/j (10j) A pris

3) A miscib 90mg  
ACP à midi (7j) pris

1: 2/12/40918

PHARMACIE RESIDENCE ANNAIM  
Silham GUERRAOUI  
Docteur en Pharmacie  
4, Résidence Annaïm - Oufa  
(+212) 52 89 43 09 - Casablanca

Dr. Meriem EL OUARDI  
Hepato - Gastro - Entérologue  
et Proctologue  
Lot.Haj Fateh 6, Imm 10 - Oulfa  
Casablanca - Tel: 05.22.90.72.98



LOT : 230857  
EXP : 06/2026  
PPV : 76,60DH